



EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX  
DES DELIBERATIONS DU COMITE  
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE

Séance de : Mercredi 18 juin 2025

**Délibération N°2025 - 26**  
**Plan de financement 2025-2028 du projet « Atlas de la biodiversité communale du Nord et du Centre de la Martinique »**

Président de séance : Monsieur Robert DULYMOIS

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles VARACAVOUDIN

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 18 juin, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h30 en présentiel et par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du Procès-Verbal in extenso du Comité Syndical du 12 mars 2025
2. Finances : Présentation du Compte de Gestion 2024 - Budget Principal et Budget Annexe CFME
3. Vote du Compte Administratif 2024 : Budget Principal
4. Vote du Compte Administratif 2024 : Budget Annexe CFME
5. Administration : Affectation du bâtiment du PNRM rue E. Deproges à Fort-de-France
6. Biodiversité : Plan de financement de l'Atlas de la Biodiversité communale 2025-2028
7. Plan de financement de la Révision de la Charte 2012 -2027
8. Plan de financement de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité - OMB
9. Plan de financement des Réserves au titre de l'année 2025
10. Grands Projets : Mise en œuvre du plan de gestion UNESCO 2025-2026
11. Plan de gestion de la démarche Grand Site « des Salines à la Baie des Anglais »
12. Demande de financement « Fonds Vert » pour projet « base de plein air décarbonée » à Vatable
13. Animation : Fixation d'un droit d'entrée à la Maison de la Mangrove
14. Demande de subvention de l'Association des Amis du PNRM
15. Convention de mise à disposition des agents du PNRM à l'Association des Amis du PNRM

Point information

16. Délégation de signature du Président du PNRM en matière de marchés publics sur l'année 2024

Questions Diverses

**Membres présents**

**Pour la CTM** → Mme F. CARIUS - Mr F. ISMAIN.-

**Pour les Communes**

→ **Membres Titulaires** : Mr G. MONSTIN (Carbet) – Mr J. MONFORT(Diamant) – Mr E. JEAN-BAPTISTE (Morne Vert) – Mr J. DOMERGUE(François) - Mr J.-L. GUIZONNE (Grand Rivière) - Mr J. THABAR(Gros-Morne) - Mr S. THALEMENCY (Lorrain) - Mr J.-C. VARACAVOUDIN (Macouba) – Mr M. MICHALON (Marigot) – Mr E. GABRIEL (Marin) - Mr J. ROY-CAMILLE(Morne Rouge) – Mme K. SALIBER(Morne Vert) - Mr G. GLONDU (Rivière Pilote) – Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE( Rivière Salée) - Mr R. DULYMOIS (Robert) - Mme M-A. APOCALE (Saint-Esprit) - Mr J. ELISABETH (Sainte Luce) – Mr E. JULTAT (Schoelcher) – Mr C. PALIN (Trinité).

→ **Communauté d'agglomération** : Mme E. HANNIBAL-CYRILLE (Suppléante CACEM), J-F. BEAUNOL(CAESM).

**Membres titulaires absents ayant donné procuration**

→ **Communes** : Mr H. GROS-DESORMEAUX (Anses d'Arlet) à Mr F. ISMAIN(CTM) - Mr A. ALAMELU (Basse-Pointe) à Mr J.-C. VARACAVOUDIN(Macouba) - Mr D. DELEPINE (Ducos) à Mr E. GABRIEL(Marin) – Mr C. CYRILLE (Prêcheur) à Mr G. MONSTIN(Carbet) - Mr C. SAINT CYR (Sainte Anne) à Mr J. MONFORT(Diamant) – Mr B. BIROTA à Mr R. DULYMOIS (Robert).

**Membres titulaires absents**

→ **CTM** : Mesdames S. NORCA – L. BEAULIEU – K. BERNABE - C. EMMANUEL – N. LIMIER – N. ACCUS ADAINE Messieurs N. AZEROT – M. NADEAU – J. ROSE – D. DINAL – J.-C. ECANVIL – O. MARIE REINE – E. DUFEAL.

→ **Communes** : Mr B. BABIN(Bellefontaine) – Mr A. BIRON (Case Pilote) - Mr L. DE GRANDMAISON (Fort-de-France) – Mr D. DOULIN (Lamentin) – Mr M. GOBALSAMY (Saint Pierre) - Mme J. BAZABAS (Sainte Marie) - Mr L. OCCOLIER(Vauclin).

**Membres titulaires absentes excusées :**

Mme L. BESUBE (Ajoupa Bouillon) –Mme M.-J. LAMIN (Saint Joseph) - Mme B. BARDOUX (Trois Ilets).

**Assistaient à la Réunion**

Monsieur R. BRITHMER, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs.

<b>Membres</b>	
en exercice	53
Présents	23
Procurations	06
Exprimés	29
<b>Vote</b>	
Pour : 29	
Contre : 0	
Abstention : 0	
<b>Date de la convocation :</b>	
10 juin 2025	

## Le Comité du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de la Martinique :

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les nouveaux statuts du SM/PNRM,
- Vu le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 approuvant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique,
- Vu la délibération n°2023-10 du 3 mars 2023 adoptant la mise en place du projet « Atlas de la biodiversité communale du Nord de la Martinique »
- Vu la délibération n°2024-33 du 26 juin 2024 relative au financement du projet « Atlas de la biodiversité communale du Nord de la Martinique »
- Vu la délibération n°2025-15 en date du 09 avril 2025 relative au vote du Budget Primitif 2025 – Budget Principal,

Considérant que le Parc Naturel Régional de la Martinique, en partenariat étroit avec les communes et les intercommunalités (Cap Nord et CACEM), pilote un vaste projet d'ABC à l'échelle de 19 communes, réparties en deux volets imbriqués :

**Volet 1 (2025) :** Pour la dernière année de la réalisation des ABC pour 10 communes : Grand'Rivière, Macouba, Basse-Pointe, Ajoupa-Bouillon, Morne-Rouge, Lorrain, Prêcheur, Saint-Pierre, Fonds-Saint-Denis, Morne-Vert. Plusieurs actions structurantes restent à finaliser afin d'assurer une restitution complète et une appropriation locale durable des résultats. Il s'agit notamment de la production d'un rapport illustré et de poster ou livret de synthèse destiné aux élus et aux habitants, ainsi que de la réalisation de supports pédagogiques, d'expositions itinérantes et de capsules audiovisuelles (vidéos, radios, interviews) valorisant la biodiversité locale et les acteurs engagés.

Par ailleurs, une plénière de restitution grand public est prévue afin de partager les résultats de manière participative à l'échelle intercommunale. Ces actions de fin de projet comprennent également une étude du contexte socio-économique local, ainsi que l'animation d'ateliers participatifs et de temps de concertation avec les habitants et acteurs du territoire (socio-professionnels, associations, collectivités), afin de favoriser l'intégration des enjeux de biodiversité dans les dynamiques locales.

**Volet 2 (2025–2028) :** 9 autres communes engagées dans un nouvel ABC : Le Marigot, Sainte-Marie, La Trinité, Le Gros-Morne, Le Robert, Le Carbet, Bellefontaine, Case-Pilote et Saint-Joseph (commune de la CACEM).

Et que, malgré une temporalité différente, les deux volets s'articulent pour former une stratégie cohérente de connaissance et de mobilisation territoriale à l'échelle du Nord et du Centre.

Considérant que ce grand projet d'ABC multi-communal apporte les bénéfices structurants suivants :

- Renforcement des connaissances naturalistes : cartographie des habitats, espèces emblématiques, pressions.
- Implication citoyenne et scolaire : ateliers participatifs, aires éducatives, randonnées thématiques, expositions.
- Appui à la planification locale : intégration des données dans les documents d'urbanisme et projets d'aménagement.
- Dynamique intercommunale : mutualisation des ressources, cohérence d'actions entre Cap Nord et CACEM.
- Préfiguration de projets de territoire durables : valorisation écotouristique, agroécologie, trames vertes et bleues.

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré  
A l'unanimité des voix des membres présents et représentés

*Délibération n°2025-26 Plan de financement du projet « Atlas de la biodiversité communale du Nord et Centre de la Martinique »*

## le Comité syndical,

### Article 1

Adopte le plan de financement 2025-2028 du projet « Atlas de la biodiversité communale du Nord et Centre de la Martinique » tel qu'indiqué dans le tableau ci-après :

Plan de financement du Projet « Atlas de la biodiversité communale du Nord et Centre de la Martinique » 2025 - 2028				
- DEPENSES -				
Volet	Postes de dépense	ABC 9 communes (€)	ABC 10 communes (actions restantes) (€)	Total fusionné (€)
1. Animation, coordination, gouvernance	- Animation ABC sur 3 ans (1 chef de projet - 3 ans et un assistant technique - 18 mois) - Matériel, déplacements, impression - Coordination régionale (FORGENIUS)	265 500	-	265 500
2. Données naturalistes & cartographies	- Centralisation données, inventaires (faune/flore/habitats/EEE) - SIG et restitution cartographique	190 520	-	190 520
3. Communication & sensibilisation	- Rapport illustré, livret de synthèse - Ateliers, expositions, supports pédagogiques - Spots vidéo, capsules - Plénière de restitution	24 000	10 000 (impression, kakémonos, poster et outils visuels)	34 000
4. Appropriation locale & socio-économie	- Étude socio-économique - Ateliers participatifs et concertation locale (habitants, acteurs)	60 000	60 000	120 000
5. Frais de gestion	- Frais techniques et administratifs	5 000	-	5 000
◆ Total prévisionnel		545 020 €	70 000 €	615 020 €

- RECETTES -		
Source de financement	Détail / commentaire	Montant (€)
OFB (Office Français de la Biodiversité)	Part maximale de 80 % des dépenses éligibles, Plafonnée à 250 000 €	250 000
PNRM (autofinancement)	Contribution propre du Parc Naturel Régional de la Martinique dont 30 000€ prévisionnels FNADT	72 720
CBN Martinique (autofinancement)	Participation du Conservatoire Botanique National, minimum 20 % des dépenses engagées	7 300
CTM /CCT (Collectivité Territoriale de Martinique)	Appui institutionnel de la CTM	160 000
ODE (Office De l'Eau)	Soutien à l'approche écosystémique, notamment zones humides, milieux aquatiques	60 000
CAP Nord Martinique	Soutien intercommunal pour la mise en œuvre du projet sur les communes du nord	50 000
CACEM	Participation financière de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique	15 000
◆ Total recettes mobilisées		615 020

**Article 2**

Dit que les crédits sont prévus au Budget en cours du Syndicat et les suivants.

**Article 3**

Donne mandat au Président du Syndicat Mixte du PNRM pour effectuer toutes les démarches et signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

**Article 4**

La présente délibération sera transmise au Représentant de l'Etat et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du PNRM

---

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le mercredi 18 juin 2025

Pour le Président et par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

**Robert DULYMOIS**

